

Corporate Social Responsibility (CSR)

La MEXA encourage ses membres vers les CSR

La Mauritius Export Association (MEXA) encourage ses membres à créer des fonds de Corporate Social Responsibility (CSR) et à passer par le National CSR Committee pour l'accréditation de leurs programmes. Pour cela, l'organisation a lancé en 2010 un fonds CSR et a organisé ce mardi 25 janvier 2011 un atelier de travail à l'hôtel Sheraton, Ébène. Robert Pallamy, Chief Executive Officer (CEO) du National CSR Committee, Mario Hanelas, directeur du Medium and Small Taxpayer Department à la Mauritius Revenue Authority (MRA) et Dhanee Seetloo, chef de section Large Taxpayer Department à la MRA ont ainsi procédé à des exposés sur les aspects juridiques et sociaux du CSR.

Albert Wong, directeur du fonds CSR de la MEXA explique que certains clients du secteur des exportations dans le monde sont prêts à annuler des commandes si les compagnies avec qui elles travaillent ne contribuent pas à des programmes CSR. Robert Pallamy estime que la réglementation qui oblige les entreprises profitables à

contribuer à hauteur de 2% de leurs profits à des projets CSR n'a pas ralenti les investissements étrangers. « Cette taxe est bien perçue par les investisseurs étrangers. Ils prennent ainsi conscience de l'importance de la responsabilité sociale. Ensuite ils apprécient de choisir eux-mêmes comment dépenser les fonds CSR. La plupart des compagnies jouent le jeu », déclare Robert Pallamy. Il ajoute qu'il y a une vraie synergie entre le secteur privé et le gouvernement, il est possible d'éradiquer la pauvreté absolue. De plus, une étude sur les retombées des projets CSR sera prochainement mise en œuvre par le CSR Committee pour mesurer les impacts et suivre les actions des ONG (Organisations Non Gouvernementales) dans le temps.

Robert Pallamy a présenté aux membres de la MEXA les différents domaines auxquels les fonds CSR sont destinés. Il s'agit du développement socio-économique, la santé, les loisirs et les sports, l'environnement, l'éducation et la formation et enfin l'assistance suite aux catastrophes naturelles. Il est revenu sur les méthodes d'accréditation des projets CSR et des ONG.